

Formulaire d'inscription formation sourcier

a envoyer : sourcier.loire@gmail.com



ÇA COULE DE SOURCE

Sourcier

Auvergne Rhône-Alpes

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Formation "l'apprenti sourcier" Débutant 350 €

Vendredi 14 Février 2025

Formation "l'apprenti sourcier" Expert 700 €

Samedi 15 Février 2025

Dimanche 16 Février 2025

Avez-vous une expérience en sourcellerie ? Si oui, veuillez préciser :

"Pour confirmer votre réservation, nous vous demandons de bien vouloir verser des arrhes d'un montant de 50 €. Ce montant sera déduit du total à régler lors de votre venue et ne sera pas remboursable en cas d'annulation de votre part."

Frédéric rochette, 5 impasse du petit cluzel, 42600 LEZIGNEUX, Tél : 07 59 79 75 41
Email : sourcier.loire@gmail.com, www.sourcier-pro.fr, SIRET : 530 537 836 00013

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FORMATION



ÇA COULE DE SOURCE

Sourcier

Auvergne Rhône-Alpes

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Compléter le bulletin d'inscription en indiquant la date choisie.
- Un versement d'arrhes de 50 € par virement bancaire est demandé pour réserver une place. Afin de couvrir les frais de formation nécessaires à réaliser au préalable. (Impression du livret, achat de baguette et pendule).
- Le retourner par mail, accompagné des Conditions générales datée et signées.
- Durant la formation, une feuille d'émargement est à signer par tous les participants.
- Une attestation de formation est délivrée à la fin de la formation.

TARIFS DES FORMATIONS :

- Tous nos tarifs concernent les frais d'enseignement, pause-café. Les frais de transport et d'hébergement de déjeuner éventuels sont à la charge du stagiaire.

ORGANISATION DES FORMATIONS :

- Un accueil convivial est prévu à partir de 8 h 30 avec un café offert. Le début de la formation commencera à 9 h. Une pause-déjeuner sera prévu, la formation se terminera théoriquement à 17 h en fonction des ateliers pratiques.
- Le formateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler les sessions en cas de nombre insuffisant d'inscrits minimum 3 personnes, en prévenant au minimum 8 jours à l'avance. En cas de force majeure (incendie, inondation, grèves, etc.), la formation peut être suspendue ou reporté.

RÈGLEMENT DE LA FORMATION :

- Le solde du règlement doit être effectué le jour de la formation.

ANNULATION :

- Si le client annule dans les 8 jours précédant la formation, il reste redevable de 30 % du coût.
- Si l'annulation a lieu moins de 48 heures avant le début, le coût total est dû.
- Toute absence en cours de formation ne donne lieu à aucune réduction.

Date et signature :